

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le "portage de repas à domicile" assuré par l'ADMR de Réalmont, service indispensable pour le maintien des personnes âgées à domicile

Le 12 avril dernier, l'ADMR de Réalmont proposait une rencontre-bilan au sujet du portage de repas qu'elle organise en Centre Tarn, au profit des personnes âgées essentiellement.

Ainsi, étaient réunis la Communauté de Communes Centre Tarn, son principal partenaire financier, et l'ESAT Valérie Bonafé, le prestataire-fournisseur des repas (Établissement géré par l'APAJH du Tarn, au service des personnes en situation de handicap, dont les travailleurs confectionnent les menus pour les bénéficiaires de l'ADMR).

La Présidente de l'ADMR, Madame Claire BERNAT, a dressé un bilan plutôt positif des prestations de l'ESAT, selon les retours des personnes qui profitent du service de portage de repas. Elle soulignait que le nombre de repas livrés était stable (en 2016, 10325 repas ont été servis et en 2017, 10301).

Également, elle précisait que l'ADMR a changé de prestataire pour la location du véhicule de livraison des repas et que deux salariés ont bénéficié d'une formation pour la conduite sur verglas cette année, partie intégrante de la formation continue.

Le Président de la Communauté de Communes Centre Tarn, Jean-Luc CANTALOUBE, a exprimé quant à lui l'attachement de l'intercommunalité au partenariat tissé avec l'ADMR. D'une part parce que c'est le plus ancien, mais aussi parce qu'il répond clairement aux besoins des habitants du territoire et qu'il s'agit d'un véritable service de proximité à la population. Ce service de portage de repas permet le maintien des personnes âgées à domicile et de préserver un lien social, entre autres.

L'ADMR agit dans plusieurs domaines essentiels à la vie quotidienne : aide à domicile pour travaux ménagers, soutien scolaire, garde d'enfants, transport, portage de repas...

Monsieur CANTALOUBE a clôturé la séance en invitant cet acteur incontournable du territoire à mener d'autres réflexions en lien avec l'intercommunalité pour continuer d'agir dans l'intérêt général. Notamment, des échanges plus approfondis dans le cadre du PADD devraient nourrir quelques réflexions dans les semaines à venir.

De gauche à droite : Monsieur Jean-Michel LOPEZ, membre de l'ADMR, Madame Claire BERNAT, Présidente de l'ADMR, Madame Thérèse ESCANDE, employée ADMR, Madame Françoise BARDOU, déléguée communautaire et conseillère départementale du Tarn, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président de la Communauté de Communes Centre Tarn